

Rapport d'activités de



concertation des organisations représentatives de l'économie sociale ASBL

Année 2008

tel qu'adopté par l'assemblée générale du 11 juin 2009

Les fédérations membres de ConcertES

ACFI (www.acfi.be)	AID (www.aid-com.be)	ALEAP (www.aleap.be)
ApacES (www.apaces.be)	ATOUT EI (www.atoutei.be)	CREDAL SC (www.credal.be)
CAIPS (www.caips.be)	COOPAC (www.coopac.be)	Equilibre (www.reseau-equilibre.be)
EWETA (www.eweta.be)	FEBECOOP (www.febecoop.be)	FÉBISP (www.febisp.be)
Lire et Ecrire (www.lire-et-ecrire.be)	RES (www.resASBL.be)	RESSOURCES (www.res-sources.be)
SAW-B (www.saw-b.be)	SYNECO (www.syneco.be)	Réseau FA (www.rfa.be)

INTRODUCTION

Abritée pendant 2 ans au sein de l'ASBL DiES, ConcertES s'est autonomisée en décembre 2007 par la création d'une nouvelle ASBL.

Les statuts de celle-ci, publiés au Moniteur du 28 janvier 2008, ont repris formellement les principes fondateurs du projet, à savoir les missions de :

- Coordination de la concertation entre les organisations représentatives de l'économie sociale ;
- Développement d'une analyse sur une série de questions touchant à l'économie sociale par la mise sur pied de groupes de travail thématiques ;
- Représentation et défense du secteur de l'économie sociale auprès de toute instance publique et au sein d'instances consultatives ;
- Promotion de l'économie sociale, particulièrement par la mise en place et la diffusion d'outils de promotion de ses principes.

C'est une large majorité qui a porté au conseil d'administration les trois fédérations transversales d'économie sociale (FEBECOOP, SAW-B, qui en assure la présidence, et SYNECO), initiatrices du projet en 2005, et l'EWETA.

Avec l'entrée, lors de l'assemblée générale du 5 juin 2008, du Réseau Financement Alternatif, les membres de ConcertES sont à ce jour : ACFI - AID - ALEAP - ApacES - Atout EI - COOPAC - CREDAL SC - CAIPS - Equilibre - EWETA - FEBECOOP - FÉBISP - Lire et Ecrire - RES - RESSOURCES - RFA - SAW-B - SYNECO

En raison d'un transfert de points APE entre DiES ASBL et ConcertES ASBL, intervenu en mai 2008, ConcertES n'a engagé ses premiers travailleurs qu'en juin 2008. Avant le mois de juin, le pilotage de ConcertES était encore assuré à partir de DiES ASBL.

L'équipe de travail s'est modifiée et étoffée au cours du deuxième semestre 2008 : Michel de Wasseige a démissionné de son poste de secrétaire général qu'il assurait à temps partiel et sa fonction a été reprise fin août par Sébastien Pureau, qui y consacrera un temps plein. Sébastien est ancien collaborateur de la Cellule Economie Sociale du SPP Intégration Sociale, cellule dont il assumait la coordination de fin 2004 à 2008.

Michel continuera d'assurer, dans le cadre d'un contrat de travail à temps partiel, la présidence du CWESMa et des missions pour ConcertES (comptabilité, consultance). Liliane Lebon, coordinatrice adjointe, est dorénavant également employée temps plein. Durant le second semestre de 2008, l'équipe s'est également étoffée avec le lancement d'un projet Interreg - l'observatoire de l'économie sociale. Nathalie Gyselinx a commencé le 8 septembre 2008 pour assurer les fonctions de responsable scientifique et technique dans le cadre de l'observatoire, Robin Lucas est lui entré en fonction le 1er octobre 2008 comme responsable communication dans le cadre de l'observatoire. Paul Maréchal, complète l'équipe 1 jour par semaine pour apporter un appui stratégique dans le cadre de l'observatoire.

Au 31 décembre 2008, ConcertES comptait 6 salariés, représentant 4,7 ETP.

TROIS NIVEAUX DE CONCERTATION ET D'ANALYSE

1. Le conseil d'administration

S'il initie les réflexions sur les grandes orientations de ConcertES, le conseil d'administration assure principalement un rôle de gestion quotidienne, de contrôle et de soutien au Secrétaire général et à l'équipe de travail par sa collaboration à la préparation des plénières. Il se réunit avant chaque réunion plénière afin de préparer celle-ci.

2. Les plénières

Les membres de ConcertES se réunissent minimum cinq fois par an en assemblée plénière. Ils constituent également l'Assemblée Générale qui est la véritable instance de décision de l'association.

Les plénières sont le lieu de l'échange des informations ; y sont transmis, pour validation, les résultats des différents groupes de travail constitués autour de thématiques particulières, ainsi que l'état d'avancement des différents dossiers suivis et des veilles établies sur des sujets de fond et d'actualité.

C'est là que s'établissent les stratégies d'action et que se construit la parole commune qui sera portée, selon les cas, auprès des instances consultatives ou des pouvoirs publics à tous niveaux.

ConcertES se veut principalement proactive. A l'écoute de l'actualité politique ou législative autant que des enjeux de société, l'association, toujours sur mandat de ses membres et dans l'intérêt de l'économie sociale, développe des outils, établit des contacts, propose des solutions.

En 2008, les membres de ConcertES se sont réunis sept fois en plénière et une fois en Assemblée générale statutaire.

3. Les groupes de travail

ConcertES pilote constamment plusieurs groupes de travail constitués par des membres autour de thématiques auxquelles ils sont particulièrement intéressés et pour lesquelles ils estiment qu'une position concertée de l'ensemble du secteur est nécessaire. Toute conclusion d'un groupe de travail est validée ensuite en plénière afin de constituer la position ou l'avis qui sera défendu.

Durant l'année 2008, plusieurs groupes de travail se sont réunis :

- Un groupe de travail autour du décret « clauses sociales dans les marchés publics » a poursuivi ses activités (suite des travaux initiés en 2007).
- un groupe de travail portant sur la « réforme des mesures d'activation et de réduction des cotisations patronales »
- un groupe de travail portant sur une proposition de la Ministre Arena d'uniformiser les catégories d'employeurs ayant accès aux diverses mesures fédérales en faveur de l'économie sociale
- un groupe de travail portant une analyse sur le concept de « qualité de l'emploi » développé en économie sociale, notamment dans les Titres-Services

LA REPRESENTATION ET LA DEFENSE DU SECTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE.

La création de ConcertES repose sur un double besoin : d'une part la demande par les acteurs de l'économie sociale d'un espace de concertation, et d'autre part, le souhait palpable des instances régionales et fédérales d'avoir un interlocuteur unique.

Ce rôle d'interface, de mieux en mieux reconnu par les pouvoirs publics, permet à ConcertES de construire des positions et de les défendre à de multiples niveaux.

AU NIVEAU EUROPEEN

La Commission européenne propose régulièrement des consultations ouvertes permettant à toute organisation de donner son avis sur les modifications projetées de la législation en vigueur, et de jouer un rôle actif dans l'élaboration des politiques européennes.

- En 2007, ConcertES avait effectué un important travail de clarification des règlements relatifs aux aides d'Etat et des modifications envisagées par la Commission à leur expiration en juin 2008. Ce travail s'est poursuivi en mars 2008 par le dépôt d'une contribution à la troisième consultation sur le projet de règlement. L'avis défendu par ConcertES portait notamment sur la définition du « travailleur défavorisé » pour laquelle la nouvelle version du texte ne prenait plus en compte les caractéristiques particulières du public en insertion. Portée également par plusieurs Etats et de nombreuses associations, cette demande s'est vue matérialisée dans le nouveau texte par la définition du « travailleur gravement défavorisé » pour lequel des mesures particulières peuvent être appliquées.
- En mai 2008, ConcertES a également remis une contribution à une consultation relative à l'harmonisation des taux réduits de TVA à travers l'Europe. Ce texte a notamment fait l'objet d'échanges avec nos partenaires flamands du VOSEC.
- Le Parlement européen, en fin d'année 2008 a travaillé sur un rapport relatif à l'économie sociale. ConcertES a suivi les travaux relatifs à ce rapport ainsi que sa présentation.
- Enfin, ConcertES a préparé, en fin d'année 2008, un mémoire présentant ses propositions et revendications par rapport aux enjeux du scrutin européen de juin 2009. Ce mémoire sera présenté aux partenaires sociaux, aux eurodéputés belges sortant, aux responsables des partis politiques, ...

D'autres thèmes touchant l'économie sociale sont à l'ordre de jour de la Commission européenne, telle la construction progressive d'une politique de promotion des marchés publics écologiques, ou à suivre régulièrement : définition de la PME, statut d'ASBL européenne, etc.

Ils feront l'objet d'une veille.

AU NIVEAU FEDERAL

ConcertES est intervenue directement dans plusieurs dossiers en cours au niveau fédéral :

- Régionalisation de l'économie sociale : la suggestion émise par le Groupe des Sages en février 2008 dans leur document « Proposition du Groupe des Sages relative à la réforme de l'Etat » a placé l'économie sociale dans le « premier paquet » de régionalisations. Des instruments essentiels, tels le FESD ou la Cellule Economie sociale, sont voués, si pas à disparition, du moins à subir de profondes modifications.
ConcertES suit de près l'évolution de ces dossiers. Plusieurs courriers ont été rédigés à l'intention des Ministres régionaux afin d'attirer leur attention sur les conséquences de cette régionalisation sur l'économie sociale, tant en termes d'outils que de moyens, et du souhait du secteur de se voir associer aux décisions futures.
- La mesure SINE : les diverses interpellations de ConcertES, directement auprès du Ministre ou via le memorandum rédigé à l'occasion des élections fédérales de juin 2007, ont finalement abouti à un amendement important. Les EFT, AFT et IDESS font désormais partie des structures pouvant bénéficier de cette mesure réservée aux employeurs de l'économie sociale. (Arrêté royal du 10.03.2008).
Dans un autre volet directement lié à l'utilisation de ces mesures d'activation, ConcertES a été consultée sur une modification à apporter à la Loi programme du 24.12.2002 afin de garantir le maintien des réductions groupe cible dans une série de cas de transferts actuellement non couverts. Une proposition, discutée entre le Cabinet Arena et le Cabinet Milquet, s'est finalement concrétisée dans les art. 200-201 de la Loi portant des dispositions diverses I du 22 décembre 2008 (M.B. du 29 décembre 2008).
- Un projet du Ministre de l'Emploi du gouvernement intérimaire, Josly Piette, concernant une réforme des mesures de réductions structurelles et des plans d'embauche (càd les mesures d'activation dont la mesure SINE, spécifique à l'économie sociale) a été présenté pour consultation au Conseil National du Travail. Vu les enjeux pour le secteur de l'économie sociale, un groupe de travail s'est réuni au sein de ConcertES afin de construire une position commune par rapport à ce projet.
L'économie sociale, pourtant utilisatrice de ces mesures, n'a pas été consultée dans un premier temps. C'est donc de manière proactive que ConcertES a lancé une consultation de ses membres et rédigé un courrier et un argumentaire détaillé à l'intention de la Ministre de l'Emploi et des partenaires sociaux, afin que soient préservés les volets importants pour l'insertion de publics particulièrement fragilisés.
Ce groupe de travail a finalement été sollicité début septembre pour participer à une réunion au Cabinet de la Ministre, ce qui a conduit à une adaptation de la position initiale et à une nouvelle communication de cette position amendée.
- Parallèlement à ce dossier, des analyses du Cabinet Milquet sur le dispositif Titre-service ont conduit à des propositions envisageant l'éventualité d'une suppression de l'utilisation des mesures d'aide à l'emploi (Activa - SINE) dans le cadre des emplois Titre-service. La viabilité financière des entreprises de l'économie sociale actives dans le dispositif titre-services (entreprises d'insertion mais également ASBL) étant mise à mal par cette proposition, un nouveau positionnement de ConcertES a été transmis à la Ministre.

- Quelques études réalisées depuis la mise en place du dispositif Titre-service ont révélé de manière récurrente la forte disparité entre prestataires en ce qui concerne la qualité des emplois développés.
Afin d'affirmer une position commune à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale actifs dans les titres-services, ConcertES et son homologue flamand, le VOSEC, ont animé un groupe de travail « qualité de l'emploi » commun dont les réflexions ont été relayées à la Ministre par plusieurs canaux. Un communiqué de presse commun sera également rédigé et diffusé en janvier 2009.
A ce jour, les multiples dérogations à la réglementation du travail qui avaient été autorisées lors de la création du dispositif Titre-service sont en passe d'être supprimées (art. 190 à 197 de la Loi portant des dispositions diverses I du 22 décembre 2008, en attente d'arrêtés d'exécution).
- Au Cabinet de la Ministre de l'Intégration sociale, c'est un projet d'uniformisation des catégories d'employeurs donnant l'accès aux mesures fédérales spécifiques à l'économie sociale (SINE, Art. 60, §7 économie sociale, taux de TVA réduit, ...) qui a fait l'objet d'une rencontre le 10.07.2008. La plénière a décidé de la mise en place d'un groupe de travail qui remettra un avis à la Ministre en janvier 2009.
- ConcertES a été contactée en juin 2008 par la chef de Cabinet de la Ministre de l'Emploi dans le cadre du projet « Alliance Environnement/ Emploi » piloté par le Ministre du Développement durable. Un important travail de recensement des piste de développement de l'emploi en économie sociale dans tous les domaines liés à l'environnement a été mené par ConcertES avec l'appui de plusieurs fédérations membres. Il a donné lieu à un document de synthèse transmis aux différents Ministres concernés (Milquet, Magnette et Arena).

Toutes ces mesures fédérales ont un impact non négligeable sur les entreprises d'économie sociale et ce, non seulement dans leur fonctionnement journalier, mais également dans l'impact qu'elles ont sur les dispositifs régionaux (pensons à la mesure SINE, sur laquelle repose le dispositif IDESS en Région wallonne). C'est dans cette optique que ConcertES suit avec attention les différents développements au niveau fédéral.

AU NIVEAU REGIONAL WALLON

Le rôle de représentation de l'économie sociale exercé par ConcertES s'exprime notamment par la place active qu'elle a tenue au sein du CWESMa, Conseil Wallon de l'Économie Sociale marchande, qui conseille le Gouvernement dans la préparation et la politique de développement de l'économie sociale marchande en région wallonne. D'une part, sa présidence en était assurée depuis juillet 2007 par le secrétaire général de ConcertES.

D'autre part, les positions du banc économie sociale, qui sont discutées conjointement avec les partenaires sociaux afin d'aboutir aux avis du CWESMa, ont été longuement préparées en groupes de travail ou en réunions plénières au sein de ConcertES. C'est d'ailleurs une des fonctions de la plénière : la préparation des positions que défendra le banc économie sociale au sein du CWESMa.

Le CWESMa tiendra sa dernière réunion début 2009. Le décret Economie sociale prévoit en effet son remplacement par un nouveau conseil consultatif : le CWES (Conseil Wallon de l'Economie Sociale).

Au cours de l'année 2008, ConcertES a suivi les travaux relatifs à trois décrets importants :

- Le travail mené par ConcertES depuis 2 ans, en interne autant qu'au sein du CWESMa, a porté ses fruits : après la lecture par le Conseil d'Etat et l'adoption par le Parlement wallon, [le décret Economie sociale](#) a été promulgué le 20 novembre 2008 (et publié au Moniteur le 31 décembre 2008). Le texte intègre la plupart des propositions et remarques du secteur. ConcertES a suivi les discussions qui se sont tenues au Parlement et a relayé celles-ci auprès des fédérations membres.

Est ainsi fixée dans le décret une définition cohérente du champ de l'économie sociale, s'inspirant principalement de la définition du CWES de 1990, dont les principes sont clairement explicités dans les commentaires des articles.

Dans le décret, outre la mise en place du Conseil Wallon de l'Économie Sociale, le Gouvernement se fixe pour mission de nommer un interlocuteur représentatif du secteur, ainsi que de mettre en place une Commission consultative unique couvrant différents agréments de l'économie sociale : Entreprise d'insertion, Agence conseil, IDESS.

Les membres de ConcertES ont décidé d'initier un groupe de travail au sein du CWESMa afin de travailler dès l'automne sur les arrêtés qui fixeront le cadre d'application de cet important décret. Un avis sur les commissions d'agréments a donc été remis par le CWESMa en fin d'année 2008, adopté par le bureau du CESRW le 1^{er} décembre 2008.

- Un deuxième décret mené à son terme en 2008 (le 15 juillet 2008 – publié au Moniteur le 21 août 2008) est le décret relatif aux structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi, en abrégé [décret S.A.A.C.E.](#) Les membres de ConcertES ont rédigé en plénière la position du banc économie sociale qui a constitué pour une bonne part l'avis remis par le CWESMa le 17.03.2008. La plupart des remarques et demandes émises dans cet avis ont été suivies lors de la rédaction du texte définitif.

Le texte adopté par le Parlement en juillet 2008 assure désormais la pérennisation des deux dispositifs efficaces que sont les coopératives d'activités et les couveuses. Il met également en lumière la complémentarité entre économie classique et économie sociale pour assurer le développement économique de la Région.

Les arrêtés d'exécution de ce décret sont également en cours d'adoption et de publication.

- Le décret concernant la mise en œuvre de [clauses sociales dans les marchés publics](#), dont un groupe de travail de ConcertES a suivi les premières ébauches à l'automne 2007, est finalement passé en première lecture au Gouvernement en juin 2008. Les volets clauses environnementales et éthiques lui ont été adjoints.

Le groupe de travail ad hoc de ConcertES a préparé la position qui a été défendue par le banc économie sociale du CWESMa en septembre. Le CWESMa a rendu son avis en octobre 2008.

Il est à noter que le projet de décret laisse une très grande marge de manœuvre au Gouvernement, particulièrement en ce qui concerne les clauses environnementales. Le groupe de travail restera donc vigilant ; il sera notamment alimenté par le suivi des travaux au niveau européen que ConcertES compte assurer.

Par ailleurs, un autre dossier a également fait l'objet d'un travail de concertation :

- En fin d'année 2008, à l'initiative et en partenariat avec SAW-B, ConcertES s'est inquiétée de [la transposition de la directive Services](#) et de son implication sur les dispositifs régionaux de soutien à l'économie sociale. Un groupe de travail a été constitué afin de suivre ces débats. Des contacts ont été établis à différents niveaux afin de rassembler l'information la plus pertinente possible et de préparer des remarques, suggestions, commentaires et autres propositions aux instances concernées. Les travaux se poursuivront en 2009 jusqu'à la transposition effective de la directive (ce qui doit être réalisé avant le 28 décembre 2009).

Au niveau régional, ConcertES participe également à différentes commissions d'agrément ou de suivi :

- La commission d'agrément Agence conseil dont la jurisprudence s'étoffe progressivement mais qui a dû traiter, en 2008, de questions difficiles, entre autre de suspensions d'agrément.
- La commission d'agrément IDESS dont le nombre de dossier a explosé au deuxième semestre 2008 ; une première évaluation du projet est prévue dans le courant du premier semestre 2009.
- La commission de suivi PERICLES ; PERICLES 1 s'est terminé le 30 juin 2008 et a été évalué durant le second semestre ; il se poursuit par un second programme de juillet 2008 à juin 2010.

Dans ce cadre, le représentant de ConcertES s'attèle à apporter des informations objectives et constructives, basées sur une connaissance fine du terrain.

De plus, tout en garantissant la confidentialité des débats, le représentant de ConcertES peut assurer un rôle d'intermédiaire entre le secteur et les différentes commissions. Les attentes spécifiques des commissions, l'interprétation de certains critères peut ainsi être transmise au secteur, permettant aux entreprises d'appréhender pleinement et correctement les dispositions des décrets et ainsi de leur faciliter le travail de rapportage et de justifications imposés par les différents dispositifs. De plus, cela permet également aux organisations d'affiner leurs choix stratégiques dans le développement de leurs activités, par une appréciation correcte des dispositifs.

Comme c'est le cas pour le niveau européen, ConcertES a également préparé, en fin d'année 2008, un [mémorandum](#) présentant ses propositions et revendications par rapport aux enjeux des scrutins régionaux de juin 2009. Ce mémorandum sera présenté, durant le premier semestre 2009, aux partenaires sociaux, aux Ministres et députés sortants, aux responsables des partis politiques, ...

LE PROJET D.E.S.I.R. (DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE INTER REGIONALE)

Ce projet, qui reçoit le soutien du FEDER dans le cadre du programme Interreg IV, a pour objectif la mise en place d'un observatoire transfrontalier de l'économie sociale. Cet observatoire aura évidemment une composante wallonne qui permettra une meilleure appréhension des réalités de l'économie sociale en Wallonie.

Lancé officiellement le 1^{er} juin 2008, le projet a pris véritablement sa vitesse de croisière pour ConcertES en septembre, avec l'engagement de trois collaborateurs supplémentaires (2,2 ETP).

Le quatrième trimestre 2008 a essentiellement été consacré à asseoir les bases de l'observatoire : relations avec les fédérations et recensement de leurs attentes, définition des listes d'entreprises sur lesquelles porteront les premières observations, prise de contact avec les bases de données nationales ONSS, BCE, TVA et définition des commandes et conventions, etc.

Des relations privilégiées ont été mises en place avec des partenaires scientifiques, Centre d'économie sociale de l'ULg, CERISIS, CIRIEC et IWEPS, de manière à assurer la pertinence des études et des méthodes envisagées.

Ce groupe constitue la composante belge du Comité Scientifique et de la Prospective, en charge de la validation scientifique et du cadrage des travaux transfrontaliers prévus dans le projet D.E.S.I.R. : observatoire transfrontalier, échange des savoirs, pistes de développement de l'économie sociale inter-régionale.

La deuxième édition de la Cartographie de l'économie sociale, complétée par quelques premières données chiffrées, a donné lieu à une première conférence de presse en décembre.

Parallèlement, les réflexions menées dans le cadre de l'observatoire sur des critères et indicateurs pertinents pour l'économie sociale permettront d'alimenter le travail mené par ConcertES autour de la définition d'une reconnaissance économie sociale, instaurée par le décret.

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Des contacts et collaborations initiées fin 2007 et au cours du premier semestre 2008 prennent peu à peu de l'ampleur :

- L'UFENM, notamment, dont les champs d'activités et mode d'actions sont proches des ceux de ConcertES
- Le VOSEC, partenaire flamand dont les missions sont similaires celles de ConcertES, avec lequel les échanges concernant les matières fédérales ou européennes sont fréquents
- L'ASE, dans le cadre de la place de l'économie sociale dans le Plan Marshall

Un partenariat de grande ampleur est celui qui unit ConcertES à la CRESS Nord-Pas de Calais pour la réalisation d'un projet INTERREG intitulé D.E.S.I.R., pour Développement de l'Economie Sociale Inter Régionale.

REFLEXIONS STRATEGIQUES AU SEIN DE CONCERTES

Avec l'entrée en fonction d'un nouveau secrétaire général, en août 2008, il a semblé utile aux fédérations membres de se remettre en question et de confier au nouveau secrétaire général la mission de préparer un plan stratégique pour ConcertES. Dans ce cadre, diverses rencontres ont eu lieu entre le secrétaire général et chacune des fédérations membres afin de tenir une discussion sur les rôles et enjeux de l'économie sociale, les fonctions et défis de ConcertES, les relations entre les fédérations et ConcertES et entre les fédérations entre elles.

Ce travail de réflexion et d'élaboration d'un plan stratégique pour ConcertES est toujours en cours en début d'année 2009 (les derniers mois de l'année 2008 ayant apporté leurs lots d'éléments importants pour le secteur de l'économie sociale : adoption du décret, désignation de l'organisation représentative, fédérations qui évoluent, etc.).

Ce travail devrait aboutir en fin d'année 2009.

PROMOTION ET COMMUNICATION

Le rôle de ConcertES n'est pas d'être le bureau de communication ou de promotion de l'économie sociale : cette tâche est dévolue à tous les acteurs de l'économie sociale, fédérations transversales et sectorielles, acteurs et entrepreneurs de l'économie sociale. Cependant, ConcertES, comme concertation des organisations représentatives de l'économie sociale, devient petit à petit une forme de premier contact. Ainsi, le site web de ConcertES a été développé en conséquence.

Ce développement, initié durant le dernier trimestre 2008, s'est surtout traduit par une réorganisation du site et une meilleure visibilité des travaux de ConcertES, notamment des différentes prises de position arrêtées en plénière. Le site de ConcertES n'est pas un site en soi mais a plutôt pour vocation de diriger l'internaute vers les sources d'informations les plus adaptées (sites des fédérations par exemple).

Un autre projet abouti en matière de promotion et de communication est la 2^{ème} édition de la proposition de cartographie de l'économie sociale (cfr. supra - projet D.E.S.I.R.).

PERSPECTIVES POUR 2009

L'année 2009 marquera un tournant pour le secteur de l'économie sociale en Région wallonne. En effet, comme nous l'avons explicité ci-dessus, l'année 2009 est la première année suivant l'adoption du décret relatif à l'économie sociale, avec la nomination d'une organisation représentative, la création du Conseil Wallon de l'Economie Sociale et d'une nouvelle Commission consultative et d'agrément.

Enfin, c'est également une année d'élections régionales, entraînant la mise en place d'un nouveau Gouvernement. Les perspectives pour le secteur sont donc nombreuses :

- La mise en œuvre du décret économie sociale avec la désignation de l'organisation représentative, la mise sur pied du CWES et la mise en place de la commission d'agrément
- Le suivi des résultats des élections régionales et européennes et la sensibilisation des nouveaux parlementaires, du nouveau Gouvernement et du nouveau Ministre
- Le suivi du programme PERICLES II
- La réforme des décrets EI et agences conseil
- La constitution d'une Caisse wallonne d'investissement en relation avec la question sur le financement de l'économie sociale
- La question de la reconnaissance et de l'évaluation des entreprises d'économie sociale
- Contribuer à une dynamique positive et constructive au CWES
- La proposition de projets et d'actions spécifiques
- L'évaluation des différents dispositifs, tant en région wallonne qu'en région bruxelloise
- Développer des synergies et accorder une attention particulière aux problématiques bruxelloises
- Le suivi de la régionalisation de l'économie sociale et d'une l'harmonisation des mesures fédérales de soutien à l'économie sociale
- Le suivi des réformes des réductions structurelles et des activations
- La transposition de la directive Services
- L'émergence de marchés publics comprenant des clauses sociales et des clauses environnementales

Louvain-la-Neuve, le 11 juin 2009.

Annexe 1 Organigramme

Présidence (jusqu'à l'AG de 2010) :

SAW-B ASBL

Conseil d'Administration (jusqu'à l'AG de 2012) :

EWETA ASBL, Febecoop ASBL, SAW-B ASBL, Syneco ASBL

Les membres:

ACFI (www.acfi.be)
AID (www.aid-com.be)
ALEAP (www.aleap.be)
ApacES (www.apaces.be)
ATOUT EI (www.atoutei.be)
CREDAL SC (www.credal.be)
CAIPS (www.caips.be)
COOPAC (www.coopac.be)
Equilibre (www.reseau-equilibre.be)
EWETA (www.eweta.be)
FEBECOOP (www.febecoop.be)
FÉBISP (www.febisp.be)
Lire et Ecrire (www.lire-et-ecrire.be)
RES (www.resASBL.be)
Réseau FA (www.rfa.be)
RESSOURCES (www.res-sources.be)
SAW-B (www.saw-b.be)
SYNECO (www.syneco.be)

L'équipe :

Sébastien Pereau, Secrétaire général

Michel de Wasseige, comptabilité, consultance

Nathalie Gyselinx, Coordination scientifique et technique de l'observatoire

Liliane Lebon, Coordinatrice adjointe

Robin Lucas, responsable communication pour l'observatoire

Paul Maréchal, Soutien stratégique pour l'observatoire de l'économie sociale

Annexe 2

Listes des prises de position de ConcertES durant l'année 2008

Janvier 2008 - Fonds de l'économie sociale et durable

Dans ce courrier daté du 29 janvier 2008 adressé à Paul Magnette, Ministre du Climat et de l'Energie, et à Christian Dupont, Ministre de l'Intégration Sociale, les fédérations de l'économie sociale réunies au sein de ConcertES tiennent à marquer leur souhait de voir se pérenniser et se renforcer les missions du Fonds de l'économie sociale et durable dont la régionalisation est citée dans la note au Roi du Premier Ministre Guy Verhofstadt.

Mars 2008 - Avis du CWESMa relatif à l'avant-projet de décret relatif aux structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi, en abrégé « S.A.A.C.E. »

L'avis du CWESMa reprend la position du banc économie sociale, à savoir un accueil favorable du texte dans la reconnaissance qu'il apporte à des acteurs de l'économie sociale accompagnant d'entrepreneurs, dans les liens qu'il réalise entre économie sociale et économie classique. Le CWESMa a également formulé une série de propositions d'améliorations au texte.

Juin 2008 - Régionalisation de l'économie sociale, FESD, mesures d'activations

Cette note présente, au 30 juin 2008, la position de ConcertES quant à trois thématiques : la régionalisation de l'économie sociale, le Fonds de l'économie sociale et durable, la simplification des réductions structurelles et des activations d'allocations. Ces positions ont fait l'objet de courriers à Rudy Demotte, Ministre-Président de la Région wallonne, Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie et de l'Emploi de la Région wallonne, Charles Picqué, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, et Benoît Cerexhe, Ministre de l'Economie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale.

Juillet 2008 - Politique d'activation

Le Ministre Piette a initié en mars 2008 une consultation des partenaires sociaux par rapport à un projet de simplification structurelle des plans d'embauche ainsi que des réductions de cotisations et des activations d'allocations de chômage. Cette proposition a été soumise pour avis au Conseil National du Travail.

L'économie sociale n'ayant pas été consultée, ConcertES a pris l'initiative de transmettre sa position ainsi qu'un argumentaire détaillé concernant cette proposition à la Ministre de l'Emploi.

Juillet 2008 - Emplois verts

Comment développer l'emploi vert en économie sociale ? C'est la question que s'est posée ConcertES, qui a fait le point sur les différents secteurs de l'économie sociale en lien avec l'environnement et a identifié un certain nombre de niches porteuses qui méritent d'être soutenues. Parallèlement, ConcertES propose un certain nombre de leviers pour réduire ou supprimer les différents freins au développement de l'emploi vert.

Cette note a été transmise aux Ministres fédéraux Milquet (emploi), Magnette (environnement et développement durable) et Arena (économie sociale) afin de nourrir les discussions sur l'alliance pour l'emploi et l'environnement, point figurant dans la déclaration gouvernementale de mars 2008.

Octobre 2008 - Clauses sociales dans les marchés publics

Avis de ConcertES et du CWESMa sur l'avant-projet de décret relatif à l'inclusion de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés publics de travaux, de fourniture et de services en Région wallonne.

Octobre 2008 - Budgets 2009 pour le soutien à l'économie sociale

Dans le cadre de la régionalisation de l'Economie sociale, la proposition de loi spéciale portant des mesures institutionnelles déposée au sénat en mars 2008 prévoyait les modalités de transfert vers les régions du budget fédéral alloué à l'Economie sociale.

Devant la situation politique actuelle, le CWESMa, à l'initiative de son banc ES, a adressé un courrier aux Ministres Marcourt (région wallonne) et Arena (gouvernement fédéral).

Octobre 2008 - Subventions IDESS

ConcertES a envoyé sur proposition de et conjointement avec l'UFENM (Union Francophone des Entreprises Non-Marchandes) et la Fédération des CPAS un courrier aux Ministres Marcourt et Daerden concernant les subventions IDESS. Ces trois fédérations s'exprimaient ainsi en qualité de représentants des principaux employeurs impliqués dans le dispositif IDESS (initiative de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale).

Novembre 2008 - Mémoires

En vue des élections européennes et régionales de juin 2009, ConcertES a publié 3 mémoires :

- Mémoire pour l'Europe
- Mémoire pour la Région de Bruxelles-Capitale
- Mémoire pour la Région Wallonne

Décembre 2008 - Avis du CWESMa relatif aux commissions d'agrément

A l'initiative du banc économie sociale, le CWESMa a rendu un avis d'initiative sur l'organisation des commissions d'agrément. Cet avis présente une série de propositions en vue d'une organisation efficace des commissions d'agrément et ce, dans la perspective de la réforme qu'apportera le décret économie sociale à l'organisation de ces commissions d'agrément.

Décembre 2008 - Caisse d'investissements wallonne

Sur proposition de SAW-B et du Réseau FA, ConcertES a adressé à Rudy Demotte, Ministre-Président de la Région wallonne, et à Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, de l'Emploi, du Commerce extérieur et du Patrimoine de la Région wallonne, un courrier demandant que la future caisse d'investissements s'ouvre à l'économie sociale.



concertation des organisations représentatives de l'économie sociale ASBL

Place de l'Université, 16
1348 - Louvain-la-Neuve

<http://www.concertes.be>

contact@concertes.be

Tel-Fax : 010/456.450

Secrétaire général : Sébastien Perea
sebastien@concertes.be - 0479/904.820